

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1269>



6 décembre : élections professionnelles

# Votez et faites voter

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: mardi 22 novembre 2005

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Le mardi 6 décembre, nous élirons, pour 3 ans, nos représentants dans les CAP (Commissions Administratives Paritaires).

Le paritarisme (spécificité de la fonction publique) est de plus en plus victime d'attaques. Rien ne serait donc pire qu'une baisse de la participation (65 % en 2002). Il nous faut au contraire renforcer la représentativité des élus.

# Votez et faites voter

**ATTENTION : le vote à lieu de 9h00 à 17h00.**

### *Modalités*

La seconde enveloppe doit être absolument cachetée (même si elle n'est pas autocollante) et la signature sur l'enveloppe doit être identique à celle de la liste d'émargement. En effet, en 2002, de nombreux votes ont été annulés par le rectorat pour enveloppes non collées ou différence entre la signature de l'enveloppe et celle de la liste d'émargement (par exemple signature sur l'une et initiales sur l'autre).



Syndicat national des enseignants de Second degré

---